

Comité de pilotage du COREPS 3 décembre 2024

Etaient présents :

Antonia Vitti (CGT SFA),
Christophe Jaillet (CGT SFA),
Jean-Luc Bayard (CFDT),
Vincent Bady (Synavi),
Vincent Roche-Lecca (Syndeac / SNSP),
Claire Hébert (Forces musicales, Profedim),
Sylvianne Chéne (Villes de France),
Stéphane Frioux (France urbaine)
Ubavka Zaric (DRAC),
Mila Konjikovic (Région),
Nicolas Riedel (AURA-SV),
Marjorie Glas (coord.COREPS)

Excusés : Pierre Desmaret (FO), Frédéric Lapierre (SMA)

Tour d'actualité

Christophe Jaillet (SFA CGT) revient sur l'absence de budget prévisionnel pour l'Etat en 2025, insiste sur l'inquiétude des acteurs du secteur suite notamment aux coupes dans la Région Pays de la Loire). Des journées de lutte sont prévues.

Vincent Bady (SYNAVI) rejoint les alertes portées par Christophe Jaillet, la pression est très forte, la culture devient une variable d'ajustement pour beaucoup de collectivités. Il fait également part de son inquiétude concernant les pressions et censures portées sur certaines institutions ou projets artistiques. Il y a une bataille à mener pour les droits culturels, la liberté de création.

Claire Hébert (Les forces musicales) fait également part de son inquiétude. On assiste à un resserrement des collectivités et de l'Etat sur leurs missions obligatoires. De plus, le retard de vote du budget fait peser un risque de rupture de trésorerie pour nombre d'institutions.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que les services de la DRAC en sont bien conscients et restent vigilant pour tâcher de verser les subventions à temps. L'incertitude est totale de leur côté également.

Vincent Bady (SYNAVI) constate qu'il y a eu une baisse des dotations en 2024, avec l'annonce de 200 millions de coupes budgétaires pour la culture du côté de l'Etat. Ou en est-on ? Quel budget sera reconduit ?

Vincent Roche-Lecca (SNSP) explique qu'il n'y a pas de perspective possible aujourd'hui, ce qui rend le pilotage des établissements difficile. Il y a moins d'argent et un resserrement sur les priorités de chacun. Les financements croisés volent en éclats. Pourtant plusieurs lois insistent sur la nécessité de soutenir la création (LCAP, Notre, etc.). On assiste à un plan social à bas bruit. Il faut faire des propositions, être dans la prospective, travailler ensemble pour ne pas seulement être en réaction.

Stéphane Frioux (France Urbaine) explique qu'une collectivité comme Villeurbanne, pourtant très engagée sur la culture, doit aujourd'hui se recentrer sur ses obligations et que, dans ce contexte, un adjoint à la culture peut avoir du mal à faire entendre la voix des artistes et du monde de la culture. C'est une réalité. Il faut travailler à la construction d'un nouveau modèle. Les priorités de la ville sont les suivantes : l'EAC, des festivals en lien avec les écoles... Le tour de vis budgétaire en 2025 est très important pour toutes les collectivités. Pour l'investissement, c'est aussi très important (environ - 25%). Les associations seront victimes de ces coupes.

Mila Konjivic (Région) explique que le budget régional 2025 s'annonce difficile et sera réduit pour le spectacle vivant. Elle ne peut pas donner davantage d'indications pour 2025, le budget sera voté le 20 décembre.

Vincent Bady (SYNAVI) explique que dans la notion de service public, il y a une notion de continuité. Cette continuité est mise en danger. C'est une atteinte au service public. Il a des recours juridiques à faire.

Sylviane Chêne (Villes de France) rappelle que les restrictions ne touchent pas toutes les collectivités. Le gros risque est pour les départements et les agglomérations. Il est aujourd'hui difficile de défendre la culture dans ces collectivités. Il y a un danger sur la continuité du service public. Le problème n'est pas que sur la culture mais aussi sur le social... Les élus ont conscience de ces difficultés et se battent quotidiennement pour défendre la culture dans cette période. A Bourg-en-Bresse, il a été choisi de maintenir les subventions aux associations et de revoir à la baisse les budgets des établissements en régie directe.

Jean-Luc Bayard (CFDT) rejoint les constants qui sont faits.

Christophe Jaillet (SFA CGT) rappelle que, selon lui, la dette est très instrumentalisée. Tout est fait pour déstabiliser les services publics. Face à cela, il faut se mobiliser largement. Seul le rapport de force politique est efficace.

Point sur le budget régional réalisé 2024

Mila Konjivic (Région) explique qu'il y a eu sanctuarisation des budgets des lieux (126 structures, 11.613.500 €). Pour le reste, le budget se répartit comme suit :

- Compagnies (fonctionnement) : 76 structures aidées, 2.530.000 €
- aides à la structuration de différentes filières : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (410.000 €), COREPS (10.000 €), aides aux réseaux type Grand Bureau, Groupe des 20, FEAR, Domino, Cirq'AURA, etc. (325.000 €)

- contrat de filières musiques actuelles (avec le CNM) sur lequel la Région a abondé de 90.000 €
- aides au projet (recherche, reprise, création) : 114 projets aidés pour 588.500 €
- Culture en territoires : 81% des dossiers éligibles ont été retenus. 965.900 € ont été attribués en 2024. 74 dossiers sur Scènes en territoires, 37 dossiers sur création en patrimoine. En 2023, le montant global attribué était de 800.500 €.
- Fonds festivals : budget global de 5 millions en 2024 (2 millions en 2022). Le maillage territorial a été densifié. Le dispositif sera encore élargie lors de la commission permanente des 19 et 20 décembre.

Vincent Bady (SYNAVI) remercie pour cette transparence. Ce sont des chiffres votés, mais pas obligatoirement utilisés. Cela ne compense pas les 4 millions perdus ces dernières années. Sur cultures en territoire, on est loin des 2 millions initialement annoncés. Il ajoute que 13 compagnies en moins ont été aidées cette année, pour 130.000 euros en moins. Il explique par ailleurs avoir eu vent du financement d'un spectacle autour de l'histoire française pour 500.000 euros, qu'en est-il ? Dans quelle ligne est prise le budget de ce spectacle ?

Mila Konjivic (Région) répond que ce spectacle ne passe pas par son service, ce n'est pas financé sur les lignes culture. S'agissant du différentiel entre budget voté et budget attribué, elle explique que dans les collectivités, il y a des votes mais qu'ensuite il faut être dans les clous pour l'instruction de ces différents dossiers. Certains dossiers ne sont pas retenus pour des raisons techniques. Ces aides ne sont faites pour aider des lieux déjà financés sur ces questions dans leur cahier des charges (territoires, ruralité...).

Vincent Roche-Lecca (SNSP) ajoute que certains lieux qu'il représente n'ont pas été retenus dans ces appels à projets malgré la qualité de ces projets. Certains lieux n'ont pas voulu retenter leurs chances en 2024.

Mila Konjivic (Région) répond que certains lieux ne peuvent être aidés car ils ont pour mission dans leur cahier des charges le travail en ruralité. En 2023, l'appel à projet Cultures en territoire a pu venir compenser les baisses de 2022. Ce n'est plus le cas maintenant.

Stéphane Frioux (France Urbaine) fait part de son constat d'étonnement. Dans sa collectivité, il ne connaît pas les lignes votées et non utilisées. Il a constaté que des lieux dans des grandes villes avaient préféré ne plus candidater sur l'appel à projet de la Région, considérant que cela représentait trop de travail pour une somme allouée assez faible au final. Il souligne le problème politique suivant, de la défiance de la Région vis-à-vis des ères urbaines.

Christophe Jaillet (SFA CGT) s'associe à ces questionnements. L'évaporation des fonds est troublante.

Mila Konjivic (Région) répond ne pouvoir communiquer que sur les méthodes de travail et d'instruction des dossiers des dossiers et non sur les arbitrages des élus.

Point sur les travaux des différents groupes de travail du COREPS

Marjorie Glas fait un point sur les travaux en cours dans les différents GT.

Groupe emploi/formation :

- Travail sur les effets des changements de direction dans les équipes permanentes. Le groupe préconise la prise en compte du bilan social des structures pour prolonger les conventionnements ou les nominations. La possibilité d'un CHSCT de branche a été également évoquée.
- Les effets de l'IA et du numérique sur les métiers
- La lutte contre le travail illégal : une convention régionale devrait être prochainement travaillée.

Groupe Politiques publiques :

- Enquête flash sur la situation économique des structures du spectacle vivant
- Travail en cours sur les modèles économiques du secteur

Musiques enregistrées : renouvellement d'une aide à la filière phono

Festivals : relance de l'enquête « état des lieux des festivals »

Vincent Roche-Lecca (SNSP) considère qu'il serait utile de revenir sur la possibilité de mutualiser les postes portant sur l'écoresponsabilité dans les structures, ainsi que sur la question des VHSS.

Marjorie Glas (COREPS) précise qu'une étude portant sur les effets de l'obligation de formation aux VHSS a été portée par le groupe Emploi Formation. Ses conclusions ont été transmises. Elle est consultable [en ligne](#).

Ubavka Zaric (DRAC) propose qu'une présentation du plan [Cacté](#) puisse avoir lieu dans le cadre du groupe politiques publiques.

Claire Hébert (Les forces musicales) considère qu'il serait utile que la licence puisse servir de levier pour former sur les questions sociales. Elle rappelle qu'il est important de sanctuariser le Fonpeps, les structures n'ont pas de nouvelles de l'enveloppe dédiée sur ce fonds. Elle appelle aussi à partager les études du CNM qui peuvent être très inspirantes pour le COREPS.

Christophe Jaillet (SFA CGT) revient sur la question du travail illégal et appelle à travailler sur ces questions (l'auto-entrepreneuriat...)

Expérimentation COREPS en cours

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il n'y a pas eu beaucoup d'avancées sur ce dossier depuis septembre. Les élus travaillent sur les problématiques liées à ce dossier. Il faut attendre que les projets murissent pour contractualiser avec ces territoires.

Vincent Bady (SYNAVI) suggère que la DRAC puisse présenter, comme vient de le faire la Région, une vision budgétaire de l'année 2024.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que cela est fait dans le cadre du GT Politiques publiques mais qu'il est possible de le refaire en CoPil.

Préparation de la plénière de Janvier 2025

Stéphane Frioux (France Urbaine) explique qu'il y aura un problème de disponibilité des élus dans le mois de janvier (c'est le mois des vœux dans les collectivités)

Ubavka Zaric (DRAC) appelle à peut-être mobiliser les DAC.

Mila Konjicovic (Région) suggère de prendre de la hauteur sur la situation actuelle de la culture et ensuite débattre.

Ubavka Zaric (DRAC) considère qu'il est nécessaire d'élever le débat sur les financements croisés, sur les désengagements budgétaires, sur la crise actuelle... Il faut introduire la contradiction dans le débat.

Vincent Bady (SYNAVI) appelle à interroger l'ensemble des associations d'élus. Pourrions-nous envisager une enquête auprès des élus sur différents aspects de la politique culturelle ?

Antonia Vitti (SFA CGT) suggère de travailler sur les transformations des politiques culturelles, les financements...

Vincent Roche-Lecca (SNSP) considère qu'une vision du financement de la culture n'est pas possible en l'état, car c'est aussi et surtout un questionnement national.

Claire Hébert (Les forces musicales) considère qu'il s'agit certes d'un sujet national mais que les financements de la culture vont prendre des chemins différents en fonction des territoires.